

États financiers

**PARTENARIAT CANADIEN CONTRE LE  
CANCER**

31 mars 2020

# Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6 - 13

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux membres du Partenariat canadien contre le cancer

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Partenariat canadien contre le cancer (ci-après le « Partenariat »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Partenariat canadien contre le cancer au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Partenariat conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Partenariat à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Partenariat.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Partenariat à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada LLP*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Mississauga (Ontario)  
20 août 2020

# Partenariat canadien contre le cancer

## État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars

2020

2019

### Charges

Prévention	3 332 119	\$	2 264 718	\$
Dépistage	2 960 397		2 029 884	
Diagnostic du cancer et soins	2 897 651		2 544 523	
Expérience du patient	5 553 149		3 517 454	
Recherche	6 617 845		7 389 971	
Lutte contre le cancer chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis	7 518 054		3 064 325	
Rendement du système	2 227 606		2 827 853	
Stratégie et analyse (Note 5)	3 124 533		3 421 289	
Mobilisation des connaissances (Notes 5 et 9)	4 024 167		4 463 657	
Engagement et sensibilisation du public	1 851 658		2 369 351	
Soutien aux programmes	1 785 313		1 323 531	
	<u>41 892 492</u>		<u>35 216 556</u>	
Charges de fonctionnement (Notes 4 et 9)	<u>7 997 379</u>		<u>8 265 246</u>	
	<u>49 889 871</u>		<u>43 481 802</u>	

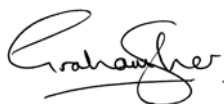
### Produits

Gouvernement du Canada (Note 7)	48 740 258		42 936 596	
Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé	500 000		450 000	
Autres financements	649 613		95 206	
	<u>49 889 871</u>		<u>43 481 802</u>	

### Excédent des produits sur les charges de l'exercice et actifs nets, à la fin de l'exercice

- \$ - \$

Approuvé par le conseil d'administration,



Graham Sher  
Président du conseil d'administration



Helen Mallovy Hicks  
Présidente du comité des finances, de la  
vérification et de la gestion des risques

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers.

## Partenariat canadien contre le cancer

### État de la situation financière

Au 31 mars

2020

2019

#### Actifs

Court terme				
Encaisse	1 712 144	\$	3 403 210	\$
Placements à court terme	3 003 132		2 613 931	
Débiteurs	444 036		410 775	
Projets en cours et avances (Note 3)	5 473 903		3 077 649	
Charges payées d'avance	824 698		921 496	
	<u>11 457 913</u>		<u>10 427 061</u>	
Immobilisations corporelles (Note 4)	2 956 153		3 415 036	
Actifs incorporels (Note 5)	227 907		339 976	
	<u>3 184 060</u>		<u>3 755 012</u>	
	<u>14 641 973</u>	\$	<u>14 182 073</u>	\$

#### Passifs et actifs nets

Court terme				
Créditeurs et charges à payer	3 198 298	\$	4 841 839	\$
Sommes à remettre à l'État (Note 6)	73 576		160 680	
Apports reportés – charges des périodes futures (Note 7a))	7 777 085		5 028 339	
	<u>11 048 959</u>		<u>10 030 858</u>	
Apports reportés – immobilisations corporelles et actifs incorporels (Note 7(b))	2 514 816		3 003 820	
Avantages incitatifs (Note 8)	1 078 198		1 147 395	
	<u>3 593 014</u>		<u>4 151 215</u>	
	<u>14 641 973</u>		<u>14 182 073</u>	
Actifs nets	-		-	
	<u>14 641 973</u>	\$	<u>14 182 073</u>	\$

Engagements et garanties (Notes 10 et 11)

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers.

## Partenariat canadien contre le cancer

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

2020

2019

Augmentation (diminution) de l'encaisse

#### Activités d'exploitation

Apports du gouvernement du Canada reçus (Note 7)	51 000 000 \$	43 100 000 \$
Autres apports reçus	1 321 992	785 272
Intérêts reçus sur les placements à court terme	207 826	181 873
Intérêts versés au gouvernement du Canada	(206 826)	(172 680)
Trésorerie versée pour les programmes et les charges de fonctionnement	<u>(53 332 730)</u>	<u>(44 834 958)</u>
	<u>(1 009 738)</u>	<u>(940 493)</u>

#### Activités d'investissement

Acquisition de placements à court terme	(3 000 000)	-
Rachat de placements à court terme	<u>2 638 435</u>	<u>4 589 726</u>
	<u>(361 565)</u>	<u>4 589 726</u>

#### Activités de financement

Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(319 763)	(508 969)
Avantages incitatifs	-	86 387
	<u>(319 763)</u>	<u>(422 582)</u>

**Augmentation (diminution) de l'encaisse** (1 691 066) 3 226 651

**Encaisse, au début de l'exercice** 3 403 210 176 559

**Encaisse, à la fin de l'exercice** 1 712 144 \$ 3 403 210 \$

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers.

---

# Partenariat canadien contre le cancer

## Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

### 1. Description de l'organisme

Le Partenariat canadien contre le cancer (ci-après le « Partenariat ») a été constitué le 24 octobre 2006 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et a commencé ses activités de démarrage le 1<sup>er</sup> janvier 2007 afin de mettre en œuvre la stratégie canadienne de lutte contre le cancer. En juin 2013, le Partenariat a soumis des statuts de prorogation à Industrie Canada et a fait la transition vers la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

En mettant en œuvre la stratégie canadienne de lutte contre le cancer, le Partenariat joue un rôle unique avec ses partenaires en encourageant l'utilisation intergouvernementale du savoir issu de la recherche sur le cancer et des meilleures pratiques afin d'optimiser la planification de la lutte contre le cancer et de mettre en œuvre les améliorations à l'égard de la qualité de la pratique partout au pays. Les partenaires comprennent des programmes contre le cancer provinciaux et territoriaux, des organisations et organismes fédéraux, des organismes œuvrant auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis, des organismes de santé nationaux et des associations de patients, ainsi que des spécialistes indépendants qui offrent des avis et des conseils stratégiques sur la lutte contre le cancer du point de vue des patients et des professionnels de la santé.

Axé sur le processus complet de la lutte contre le cancer, de la prévention au traitement jusqu'à la survie et aux soins de fin de vie, le Partenariat encourage le travail collectif de l'importante communauté de la lutte contre le cancer en obtenant des résultats à long terme qui auront une incidence directe sur la santé des Canadiens afin :

- a) de réduire l'incidence du cancer;
- b) de réduire le risque de mourir d'un cancer pour les Canadiens;
- c) d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer.

Le Partenariat est financé principalement au moyen d'une convention de financement avec le gouvernement du Canada. La convention de financement initiale a fourni des apports de 240,4 millions de dollars au cours de la période de cinq ans terminée le 31 mars 2012. La seconde convention de financement a fourni un apport de 239,6 millions de dollars pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2017. Le 17 mars 2017, le Partenariat a signé une convention d'apport avec le gouvernement du Canada, fournissant un apport de 237,5 millions de dollars au cours de la période de cinq ans se terminant le 31 mars 2022. Le financement est assujéti aux conditions présentées dans la convention d'apport, notamment l'affectation de fonds par le Parlement du Canada pour le prochain exercice.

Le Partenariat est inscrit à titre de société sans but lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, par conséquent, il est exonéré des impôts sur le revenu.



---

# Partenariat canadien contre le cancer

## Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

### 2. Principales méthodes comptables

#### Présentation des états financiers

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Comptabilisation des produits

Le Partenariat utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Les apports reçus du gouvernement du Canada sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel les charges connexes sont comptabilisées.

Les apports visant l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels sont comptabilisés à titre d'« apports reportés – immobilisations corporelles et actifs incorporels » et sont par la suite comptabilisés à titre de produits selon les mêmes modalités et la même méthode que l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels connexes.

#### Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevés et des dépôts qui, à l'acquisition, sont assortis d'échéances de moins d'un an. En vertu des conditions de la convention d'apport conclue avec le gouvernement du Canada, les produits financiers, qui sont uniquement composés d'intérêts, sont inscrits au compte du gouvernement du Canada et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Technologie de l'information et télécommunications	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

#### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Développement du portail et des logiciels	3 ans
---	-------

---

## Partenariat canadien contre le cancer

### Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

#### 2. Principales méthodes comptables (suite)

##### Instruments financiers

Le Partenariat considère tout contrat qui crée un actif ou un passif financier comme un instrument financier. Le Partenariat comptabilise les éléments suivants comme instruments financiers :

- encaisse;
- placements à court terme;
- débiteurs;
- projets en cours;
- créiteurs et charges à payer;
- sommes à remettre à l'État.

Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque le Partenariat devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le Partenariat retire les passifs financiers, ou une partie de ceux-ci, lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou qu'elle expire.

L'évaluation initiale des actifs financiers et des passifs financiers par le Partenariat se fait à la juste valeur. Si un actif ou un passif financier n'est pas évalué ultérieurement à la juste valeur, la valeur initiale sera ajustée en fonction du montant des frais de financement et des coûts de transaction directement attribuables à sa création, à son acquisition, à son émission ou à sa prise en charge. Par la suite, le Partenariat évalue tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation.

À la clôture de chaque exercice, le Partenariat évalue s'il existe ou non des indications que les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement ont subi une perte de valeur. Lorsqu'il existe un indice de dépréciation, le Partenariat détermine si un changement significatif défavorable a eu lieu au cours de la période dans le délai prévu ou dans le montant des flux de trésorerie futurs à tirer de cet actif financier. Le cas échéant, les valeurs comptables des actifs sont réduites à la plus élevée de la valeur attendue qui est recouvrable des actifs, soit en détenant les actifs, soit en les vendant ou en exerçant le droit à tout actif détenu en garantie après les coûts. Les valeurs comptables des actifs sont réduites directement ou en utilisant un compte de provision et le montant de la réduction est comptabilisé à titre de perte de valeur à l'état des résultats.

---

## Partenariat canadien contre le cancer

### Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

#### 2. Principales méthodes comptables (suite)

##### Utilisation d'estimations

La direction révisé les valeurs comptables des postes des états financiers à chaque date d'état de la situation financière afin d'évaluer le besoin de révision ou la possibilité de dépréciation. Lors de la préparation des états financiers, plusieurs postes exigent la meilleure estimation de la part de la direction. La direction détermine ces estimations en s'appuyant sur les hypothèses qui reflètent la conjoncture économique la plus probable et des mesures qu'elle entend prendre.

Les présentes estimations sont révisées régulièrement, et des ajustements appropriés sont faits à l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice où ils deviennent connus.

Les éléments assujettis aux estimations significatives de la direction comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

---

#### 3. Projets en cours et avances

Les projets en cours et les avances représentent les projets pour lesquels le Partenariat a avancé des fonds à des tiers partenaires et dans le cadre desquels des étapes étaient en voie d'achèvement, et dont les fonds n'avaient pas été utilisés par le tiers partenaire.

---

#### 4. Immobilisations

			<u>2020</u>	<u>2019</u>
	<u>Coût</u>	Amortissement <u>cumulé</u>	<b>Valeur comptable nette</b>	Valeur comptable nette
Technologies de l'information et télécommunications	1 508 963 \$	1 278 564 \$	<b>230 399 \$</b>	292 181 \$
Mobilier et matériel	793 673	547 665	<b>246 008</b>	369 111
Améliorations locatives	<u>3 194 448</u>	<u>714 702</u>	<b><u>2 479 746</u></b>	<u>2 753 744</u>
	<b><u>5 497 084 \$</u></b>	<b><u>2 540 931 \$</u></b>	<b><u>2 956 153 \$</u></b>	<b><u>3 415 036 \$</u></b>

Une charge d'amortissement de 776 761 \$ (2019 - 905 855 \$) liée aux immobilisations corporelles est comprise dans les charges de fonctionnement. Au cours de l'exercice, le Partenariat a cédé des immobilisations corporelles pour un coût de 279 838 \$ (2019 - 63 528 \$) qui étaient entièrement amorties. Par conséquent, aucune perte n'a été subie pendant l'exercice (2019 - Néant \$).

## Partenariat canadien contre le cancer

### Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

#### 5. Actifs incorporels

			<u>2020</u>	<u>2019</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Portail et logiciels	1 670 405 \$	1 442 498 \$	<b>227 907 \$</b>	-
Logiciel en cours de développement	-	-	-	339 976
	<u>1 670 405 \$</u>	<u>1 442 498 \$</u>	<u><b>227 907 \$</b></u>	<u>339 976 \$</u>

Une charge d'amortissement de 113 954 \$ (2019 - 32 683 \$) liée aux actifs incorporels est comprise dans les charges liées à la mobilisation des connaissances et à la stratégie et l'analyse. Au cours de l'exercice, aucun actif incorporel n'a été cédé (2019 - Néant \$). Les logiciels en cours d'élaboration de l'exercice précédent ont été achevés et comptabilisés poste « portail et logiciels ».

#### 6. Sommes à remettre à l'État

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Intérêts reçus sur les placements à court terme à payer	<b>64 151 \$</b>	69 459 \$
Retenues salariales et autres charges	<u>9 425</u>	<u>91 221</u>
<b>Sommes à remettre à l'État</b>	<u><b>73 576 \$</b></u>	<u>160 680 \$</u>

#### 7. Apports reportés

##### a) Charges des périodes futures

Les apports reportés sont affectés aux charges des périodes futures.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Apports reportés, au début de l'exercice</b>	<b>5 028 339 \$</b>	4 517 314 \$
Apports reçus du gouvernement du Canada		
au cours de l'exercice courant	<b>51 000 000</b>	43 100 000
Intérêts gagnés sur les apports reçus	<u>201 517</u>	<u>186 406</u>
	<b>56 229 856</b>	47 803 720
Montants comptabilisés comme produits au cours de l'exercice	<b>(47 931 491)</b>	(42 080 006)
Montant attribué à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	<b>(319 763)</b>	(508 969)
Intérêts versés au gouvernement du Canada	<b>(137 366)</b>	(116 947)
Intérêts à verser au gouvernement du Canada	<u>(64 151)</u>	<u>(69 459)</u>
<b>Apports reportés, à la fin de l'exercice</b>	<u><b>7 777 085 \$</b></u>	<u>5 028 339 \$</u>

---

## Partenariat canadien contre le cancer

### Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

#### 7. Apports reportés (suite)

##### b) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles et actifs incorporels comprennent les parties non amorties des apports avec lesquels les immobilisations ont été acquises.

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
<b>Apports reportés, au début de l'exercice</b>	<b>3 003 820</b>	<b>\$</b>	3 351 441	\$
Apports attribués aux acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	<b>319 763</b>		508 969	
Montants comptabilisés comme produits au cours de l'exercice	<u>(808 767)</u>		<u>(856 590)</u>	
<b>Apports reportés, à la fin de l'exercice</b>	<b>2 514 816</b>	<b>\$</b>	<b>3 003 820</b>	<b>\$</b>

Le total des produits provenant du gouvernement du Canada de 48 740 258 \$ (2019 - 42 936 596 \$) comptabilisés au cours de l'exercice comprend les montants amortis aux produits provenant des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

---

#### 8. Avantages incitatifs

Les avantages incitatifs comprennent les montants suivants :

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
Améliorations locatives	<b>669 244</b>	<b>\$</b>	751 192	\$
Loyer gratuit et autre	<u>408 954</u>		<u>396 203</u>	
<b>Total des avantages incitatifs</b>	<b>1 078 198</b>	<b>\$</b>	<b>1 147 395</b>	<b>\$</b>

Au cours de l'exercice, des améliorations locatives et d'autres avantages d'une valeur de 12 751 \$ (2019 - 129 265 \$) ont été provisionnés. L'amortissement des améliorations locatives est de 81 948 \$ (2019 - 81 948 \$).

---

#### 9. Ventilation des charges

Le site Web du Partenariat et d'autres actifs numériques sont des canaux essentiels pour soutenir l'utilisation intergouvernementale du savoir issu de la recherche sur le cancer et des meilleures pratiques afin de mettre en œuvre les améliorations à l'égard de la qualité de la pratique partout au pays. Pour ce faire, des charges liées aux technologies de l'information et aux ressources humaines ont été imputées en fonction du niveau d'efforts du programme de mobilisation des connaissances - 2 066 324 \$ (2019 - 2 006 942 \$).

---

## Partenariat canadien contre le cancer

### Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

#### 10. Engagements

##### Engagements contractuels

Au 31 mars 2020, le Partenariat avait des engagements contractuels liés à des projets particuliers et à des services professionnels d'environ 46,5 millions de dollars, lesquels sont assujettis aux modalités stipulées dans les conventions connexes. Plus précisément, ces engagements liés à des projets sont conditionnels à la réalisation des étapes du projet ainsi qu'à des livrables établis dans les conventions. Ces engagements contractuels se détaillent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2021	30 326 \$
2022	16 140
	<u>46 466 \$</u>

##### Engagements en vertu de contrats de location-exploitation

Les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation pour les installations et le matériel pour les cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2021	710 \$
2022	742
2023	750
2024	750
2025	750
2026 et par la suite	2 530
	<u>6 232 \$</u>

---

#### 11. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Partenariat conclut des conventions qui répondent à la définition d'une garantie.

Le Partenariat a versé des indemnités en vertu de la convention de bail pour l'utilisation de ses installations d'exploitation. Selon les modalités de cette convention, le Partenariat doit indemniser les contreparties pour différents éléments, y compris, mais sans s'y limiter, tous les passifs, pertes, poursuites engagées et dommages qui surviennent pendant la durée de la convention ou par la suite. Le montant maximal de tout paiement futur potentiel ne peut être raisonnablement estimé. Le Partenariat a souscrit une police d'assurance immeuble commercial et responsabilité civile générale relativement à ces indemnisations.

---

## **Partenariat canadien contre le cancer**

### **Notes complémentaires aux états financiers**

Exercice terminé le 31 mars 2020

---

#### **11. Garanties (suite)**

Le Partenariat a indemnisé ses administrateurs, dirigeants et salariés, actuels et futurs, à l'égard de frais, de montants découlant d'un jugement ou de montants réellement engagés par ces derniers ou qui peuvent avoir été raisonnablement engagés relativement à des poursuites ou à des procédures judiciaires aux termes desquelles ces administrateurs sont poursuivis dans le cadre de leurs fonctions, s'ils ont agi en toute honnêteté et en toute bonne foi au mieux des intérêts du Partenariat. La nature même des engagements d'indemnisation ne permet pas au Partenariat d'estimer au prix d'un effort raisonnable le risque maximal en cause. Le Partenariat a souscrit une assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants pour couvrir ce genre d'indemnisation.

---

#### **12. Éventualités**

Le Partenariat est membre de Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC), qui a été établie par des hôpitaux et d'autres organisations pour s'autoassurer. Si le total des primes payées n'est pas suffisant pour couvrir les réclamations, le Partenariat devra fournir du financement supplémentaire en fonction de la participation.

Depuis sa création, HIROC a accumulé un excédent non affecté, qui correspond au total des primes payées par tous les adhérents ainsi que des produits financiers moins l'obligation pour les provisions pour sinistres ainsi que les dépenses et charges de fonctionnement. Chaque adhérent qui a un excédent de prime et de produits financiers sur son obligation pour les provisions pour sinistres et charges de fonctionnement peut avoir le droit de recevoir des distributions de sa part des excédents non affectés au moment où les distributions sont déclarées par le conseil d'administration de HIROC.

---

#### **13. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer aux changements de l'exercice courant.

---

#### **14. Événements postérieurs à la date du bilan**

À mesure que les effets de la COVID-19 se font sentir, le Partenariat pourrait subir d'autres répercussions, notamment sur sa source de financement. La direction surveille de près l'incidence de la COVID-19 sur sa situation financière, son exploitation, ses tiers partenaires, ses fournisseurs, son secteur et son effectif. Compte tenu de l'évolution quotidienne de la COVID-19 et des réactions mondiales pour freiner sa propagation, le Partenariat n'est pas en mesure d'estimer les effets de la pandémie de COVID-19 sur ses résultats d'exploitation ou sa situation financière pour le moment.